

Le mot du Président du CPAS

Affaires sociales, Logements, Aînés, Santé et Sports



Quelques nouvelles du CPAS

La plaine d'été a connu un beau succès : une cinquantaine d'enfants l'ont fréquentée quotidiennement. Le thème de cette année était « Le 7^{ème} art ». Diverses activités et animations étaient proposées par les moniteurs. Merci aux enfants, aux parents, à Michaël Louche, le coordinateur de la plaine, ainsi qu'à son équipe.



Pendant les mois d'été, le service repas du C.P.A.S. s'est fourni en légumes auprès de producteurs locaux de notre Commune. C'est une manière de proposer des légumes frais de qualité et d'encourager les circuits courts, c'est-à-dire, de réduire les d'intermédiaires entre le

producteur et le consommateur. Il existe en effet plusieurs producteurs dans notre Commune.



Notre service de taxi social «**Les Passagers du Pays** » vient en aide aux personnes qui sont sans moyen de locomotion.

Aujourd'hui, **nous avons besoin de chauffeurs** pour assurer les demandes. Aussi, si vous avez un peu de temps libre, une solidarité à partager, une envie de travailler en équipe : contactez-nous ! Bien sûr vous recevez un défraiement pour les kilomètres parcourus. Pour davantage d'information, contactez le service au 0496/86.82.46.

Quelques informations sur le compte du C.P.A.S, pour l'exercice 2016 :

Au niveau du service ordinaire (Il s'agit des recettes et dépenses liées au fonctionnement du C.P.A.S.) :

Un prélèvement de 19.048,32 € a été effectué dans le fonds de réserve ordinaire afin d'équilibrer le compte. L'année dernière déjà, nous avons dû effectuer un prélèvement dans le fond de réserve. Cela signifie que ces dernières années, les dépenses ont augmenté davantage que les recettes. Le fonds de réserve ordinaire s'élève aujourd'hui à +/- 73.000 €.

Il est évident qu'il n'est pas possible de prélever indéfiniment dans le fonds de réserve sans qu'à terme il ne soit épuisé. Aussi, diverses mesures ont été prises afin de réduire les dépenses du CPAS et d'augmenter ses recettes.

Augmentation des recettes :

- ⇒ Le prix des repas livrés à domicile a été majoré au début de cette année. Le prix varie en fonction des revenus des bénéficiaires. Il reste cependant démocratique (4,50 € – 5,50 € et 6,50€).
- ⇒ Le tarif horaire du service des aides ménagères a également été augmenté. Le tarif est lié aux revenus des bénéficiaires. Nous avons adopté le tarif horaire des aides familiales qui est applicable en Région wallonne.
- ⇒ Le coût de l'inscription à la plaine de vacances avait été augmenté en 2015.

Réduction des dépenses :

- ⇒ Des marchés publics ont été réalisés dans le cadre de l'achat des denrées alimentaires pour le service repas et devraient générer des économies. De même la passation de marchés conjoints avec la Commune dans le cadre des contrats d'assurances sont également envisagés.
- ⇒ Limitation du nombre de personnes engagées annuellement sous contrat article 60.
- ⇒ Un bureau d'études a été chargé d'évaluer la pertinence d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la cuisine afin de réduire le coût de l'énergie.
- ⇒ Le remboursement anticipé de l'emprunt relatif à la construction de la cuisine permettra de récupérer 35.000 € de disponibilité au budget ordinaire.

Il faut souligner que notre C.P.A.S. a développé de nombreux services au bénéfice de la population. La livraison de repas à domicile et les aide-ménagères apportent une aide essentielle aux personnes fragilisées par l'âge ou par la maladie et qui désirent rester chez elles. Les nouveaux services développés dans le cadre des « *Tournesols* » permettent également de rompre l'isolement social et d'aider notre population (taxi-social, école de devoirs, lavoir-repassage, magasin de seconde main).

Les différentes mesures qui ont été prises ont pour objectif de ramener les déficits de ces différents services à des proportions raisonnables afin de pouvoir les maintenir sur le long terme. Les effets concrets des mesures seront évalués à l'examen du compte 2017.

Au niveau du service extraordinaire (Il s'agit des investissements). Nous avons enregistré les dépenses suivantes :

- ⇒ Achat d'un immeuble route de La Roche (futur co-accueil pour enfants) : 255.000 €
- ⇒ Remplacement des menuiseries d'un logement appartenant au CPAS : 13.226,93 € ;
- ⇒ Achat de matériel pour le service repas : 9.620,08 € (véhicule de livraison)
- ⇒ Achat de matériel pour le service lavoir : 1.619,00 €
- ⇒ Achat de matériel informatique : 1.625,00 €

Rappelons que le fonds de réserve extraordinaire s'élève à +/- 3.000.000 €. Il permettra de financer les nombreux projets en cours d'étude ou de réflexion (lotissement pour jeunes ménages, aménagement d'un co-accueil pour jeunes enfants, aménagement et construction de logements adaptés aux aînés, ...)

Au niveau sportif

Une nouvelle session « **Je Cours pour ma Forme** » est organisée en automne. Il s'agit d'un programme qui s'adresse à tous et qui permet de réapprendre progressivement à courir. L'objectif étant, pour les débutants, d'arriver à parcourir 5 km en courant au terme des 12 semaines d'entraînement.

Les séances encadrées se dérouleront les lundis et mercredis en soirée. La première séance se déroulera le lundi 18 septembre à 19h30. Rendez-vous devant l'école communale. Le coût de l'inscription est de 25€. La plupart des mutuelles remboursent une partie de ce montant.

Pour toute information complémentaire, contactez nos coaches : Daniel SIMON (0498/38.91.40), Léon PIERRAD (0474/93.36.61) ou Laurent CROWIN (0489/51.22.33).

Le Royal Sporting Club de Rendeux a organisé ces 12 et 13 août un tournoi à l'attention des équipes d'âge. Deux journées consacrées au foot, pour le plus grand plaisir des jeunes joueurs.

L'équipe première a quant à elle disputé son premier match du championnat ce dimanche 27 août. Le match s'est terminé sur une victoire des Rendeusiens (score 3-1). Bravo à eux !



Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cédric LERUSSE